

Commune d'Heutrégiville

LE PETIT HULDÉRIQUOIS

DE DÉCEMBRE 2022



Travaux de la voie verte

**L'ÉQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE
DE PASSER D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE.
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2023 À VOUS TOUS.
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.**



Chers Administrés,

L'année 2022, après cette longue période de crise sanitaire, aurait dû être le retour à une période plus sereine. La guerre en Ukraine si proche, la crise énergétique, l'inflation, le spectre d'une crise économique, le réchauffement climatique, autant de sujets graves qui perturbent notre quotidien en cette fin d'année.

Nous en subissons tous les conséquences, notre collectivité aussi. Sachez que agents et élus travaillent dans le même esprit d'économie énergétique, la sobriété est de rigueur...les gros pulls aussi...Température à 19°C maximum au secrétariat et bureau du maire lorsqu'ils sont occupés, 15°C le reste du temps. Radiateurs au minimum dans le reste de la mairie.

Toutes les ampoules y sont en leds.

En ce qui concerne l'éclairage public la communauté du Grand Reims en a la compétence. Madame la présidente Catherine VAUTRIN a invité chaque maire à diminuer la durée de l'éclairage public nocturne. Nous avons décidé à l'unanimité d'éteindre à 21h30 la semaine et 23h le week-end. Le matin pas de changement, l'éclairage réglée par une horloge astronomique démarre à 6h jusqu'à l'aurore. L'horloge est réglée par les services du Grand Reims. Tous les candélabres des 143 communes de notre CU seront équipés en LED d'ici 2 ans.

Les maires sont régulièrement en contact avec la préfecture afin de pouvoir anticiper et réagir au plus vite sur les problématiques du moment. Les éventuels délestages étaient le dernier sujet abordé. S'ils devenaient indispensables ils les effectueraient sur des périodes de deux heures

(8h-10h ou 10h-12h ou 18h-20h) en alternance par secteur. Pour l'instant Monsieur le Préfet est satisfait des résultats de la consommation électrique avec une baisse de 6,6%. Cependant restons vigilants et je vous encourage à poursuivre vos efforts. Si cela vous est possible pensez par exemple à faire fonctionner vos appareils électroménagers en heures creuses (même si vous n'avez pas d'abonnements au tarif de nuit). Ensemble nous pouvons beaucoup. N'hésitez pas à venir me rencontrer à la mairie.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et une très belle année 2023.

Votre Maire

ÉVÉNEMENTS DE NOTRE COMMUNE

SUR L'ANNÉE 2022

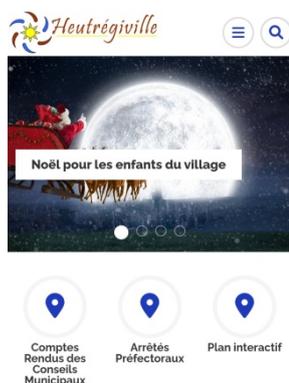
Initiation à la Sophrologie



Proposé par le CLIC et animé par une sophrologue cet atelier qui s'est déroulé à la mairie en avril a connu un vif succès.

Dédié au plus de 60 ans, le thème proposé était celui du sommeil.

Nouveau site internet de la commune



Le site internet a fait peau neuve en début d'année avec une nouvelle présentation et un site au goût du jour qui reprend toutes les informations liées à la commune.

Vous pouvez le consulter sans limite :

<http://www.mairieheutregiville.fr/>

Cérémonie du 8 mai



Cette cérémonie a été célébrée par la 2^e Adjointe accompagnée des maires honoraires, des pompiers et jeunes sapeurs-pompiers ainsi que les habitants du village qui souhaitent rendre hommage aux soldats qui se sont battus pendant la 2^e Guerre Mondiale.





Présidentielles à Heutrégiville – 10 et 24 avril 2022 –

1^{er} tour

Inscrits	347	
Abstention	69	19,88
Votants	278	80,12
Blancs	2	0,58
Nuls	1	0,29
Exprimés	275	79,25

Candidats - 1er tour -		
Mme Marine LE PEN	116	33,43
M. Emmanuel MACRON	64	18,44
M. Jean-Luc MÉLENCHON	31	8,93
M. Éric ZEMMOUR	15	4,32
Mme Valérie PÉCRESSE	14	4,03
M. Yannick JADOT	10	2,88
M. Jean LASSALLE	6	1,73
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	6	1,73
M. Fabien ROUSSEL	4	1,15
Mme Anne HIDALGO	4	1,15
M. Philippe POUTOU	4	1,15
Mme Nathalie ARTHAUD	1	0,29

2^e tour

Inscrits	347	
Abstention	53	15,27
Votants	294	84,73
Blancs	16	4,61
Nuls	4	1,15
Exprimés	274	78,96

Candidats - 2eme tour -		
Mme Marine LE PEN	161	46,4
M. Emmanuel MACRON	113	32,56

Législatives à Heutrégiville – 12 et 19 juin 2022 –

1er Tour

Inscrits	345	
Abstention	174	50,43%
Votants	171	49,57%
Blancs	2	1,17%
Nuls	2	1,17%
Exprimés	167	48,41%

Candidats - 1er tour -		
M. Roger PARIS - Rassemblement National	59 votes	35,33%
Mme Valérie BEAUVAIS - Les Républicains	45 votes	26,95%
M. Xavier ALBERTINI Ensemble !	26 votes	15,57%
Mme Evelyne BOURGOIN Union populaire écologique sociale	25 votes	14,97%
M. Florian BENADASSI Reconquête !	4 votes	0,24%
M. Vincent VARLET Divers extrême gauche	3 votes	0,18%
M. Corentin DEJOIE Droite souverainiste	3 votes	0,18%
Mme Céline BRUNHOSO Ecologistes	2 votes	1,20%
M. Olivier MARÉCHAL Divers	0 vote	0%

2e Tour

Inscrits	345	
Abstention	201	58,26%
Votants	144	41,74%
Blancs	18	12,50%
Nuls	9	6,25 %
Exprimés	117	33,91%

Candidats - 2eme tour -		
M. Xavier ALBERTINI Ensemble !	67 votes	57,26%
Mme Evelyne BOURGOIN Union populaire écologique sociale	50 votes	42,74%

Fête Nationale du 14 Juillet



Le défilé du 13 juillet avec les lampions s'est déroulé dans les rues du village. Beaucoup de personnes ce soir-là ont pu alors profiter du feu d'artifice tiré sur le stade. Pour finir un sachet de bonbons a été remis aux enfants et un pot de l'amitié a été proposé à tous.



Fête du village



Les 23 et 24 juillet les habitants ont pu revivre une belle fête avec une pêche aux canards, un manège enfants, un tir, une confiserie et une buvette. Côté activités un cours de Zumba a été proposé le samedi ainsi qu'un spectacle de magie, des musiciens et une tombola le dimanche.

Rendez-vous les **vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juillet 2023** pour une fête tout aussi réussie avec votre présence et votre bonne humeur !

Vous pouvez retrouver un mémo frigo pour les manifestations de l'année à la fin de ce magazine.



Nettoyage du cimetière



Le mardi 25 octobre, des élus et des bénévoles de la commune se sont rendus au cimetière afin de le débarrasser des mauvaises herbes et des feuilles accumulées. Cette opération pourrait avoir lieu tous les ans, tous les volontaires seront les bienvenus. N'hésitez pas à vous faire connaître en amont.

Défilé d'Halloween



Pour la 1ère fois dans le village, Halloween a été fêtée en compagnie de 46 enfants inscrits et de leurs parents. Un défilé de joyeux monstres a eu lieu ainsi qu'un goûter offert par la commune. Grâce à ce joli succès, cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.



Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie a pu se faire avec la participation des habitants du village. Un discours a été prononcé devant le monument aux morts par Maryline Bailly Maire du village et par Philippe Bailly en l'honneur du 100^e anniversaire du monument aux morts.



Voie Verte



En Novembre la société Altera TP a démarré les travaux voie verte de la commune. Celle-ci devrait être praticable sur ses 1700 m à la fin de cette année 2022. Pour plus de détails, rendez-vous page 24 pour lire l'article.

Plantation d'arbres de vie



La municipalité et l'association Nature et paysages de la Suippe ont décidé de planter des arbres de vie dédiés aux enfants de la commune nés en 2020 et 2021. Les enfants de 2022 auront leur arbre planté fin 2023.

Colis des aînés



Le CCAS a offert un colis de produits locaux aux personnes de plus de 70 ans. Ainsi 35 colis ont été distribués pour que nos aînés passent une bonne fin d'année !

Concert de Noël

Un concert a eu lieu en l'Eglise Sainte Marie Madeleine le samedi 10 décembre avec « Au plaisir des petits bois ».



Noël des Enfants



Comme chaque année, le père Noël est venu dans notre village pour distribuer des cadeaux aux enfants sages de la commune. Le Renouveau et la commune ont distribué une quarantaine de cadeaux et offert un goûter pour le plus grand bonheur des enfants.



LES ASSOCIATIONS

LE RENOUVEAU



Le Renouveau est l'association de la commune qui se trouve actuellement en restructuration. Une assemblée générale est prévue courant d'année et l'association reprendra ses activités à partir de février 2023.

NATURE ET PAYSAGES DE LA SUIPPE



Il s'agit d'une association qui a pour but de faire découvrir et de comprendre la nature et les paysages locaux. Des sorties sont organisées pour contempler notre patrimoine aussi bien floral qu'animal.

LA BELLE VOIE



L'association a été créée pour promouvoir la réalisation d'une voie verte de Bazancourt à Saint Souplet sur Py, sur l'emplacement de la voie ferrée désaffectée. Les communautés de Communes de Suippes et de L'Argonne ardennaise réfléchissent à sa prolongation jusqu' à Challerange. Le siège de l'association est situé au moulin d'Heutrégiville.
Contact et adhésion (4€/an) : labellevoie51@gmail.com
Facebook : « la belle voie entre Bazancourt et Saint Souplet sur Py »

INFORMATIONS



Heutrégiville a sa page facebook : *Heutrégiville notre village*
Pour suivre l'évolution du village, n'hésitez pas à vous connecter.



Nouveau Site internet de la mairie :
<http://www.mairieheutregiville.fr/>

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et Jeudi : De 11h à 13h et de 17h30 à 19h

Listes électorales

Pour les nouveaux habitants de notre commune qui souhaitent s'inscrire, pensez à venir en mairie aux heures d'ouverture (ci-dessus)

Avec les documents suivants:

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'inscription est également possible sur monservicepublic.fr

Défibrillateur



Le conseil municipal a fait l'acquisition depuis plusieurs années d'un défibrillateur qui est positionné à droite des panneaux d'affichage devant la Mairie.

Technologie compacte, facile à utiliser, pour sauver les vies

L'arrêt cardiaque subit (ACS) est la principale cause de décès à travers le monde. Le temps de réponse est critique pour la survie. Le dispositif HeartSine samaritan PAD 350P a été conçu spécialement pour un usage dans les zones publiques en fournissant un défibrillateur sophistiqué pour adultes ou enfants, compris dans un système léger et facile à utiliser.

Convivialité. Le dispositif samaritan PAD 350P dispose d'invites visuelles et vocales qui guident l'utilisateur à travers le procédé.

Opération à deux boutons. Deux boutons uniquement, ON/OFF (Démarrage/Arrêt) et SHOCK (CHOC) sont requis, pour une utilisation simplifiée.

Toujours prêt. Un voyant indiquant que le système est prêt clignote pour indiquer que l'ensemble du système est opérationnel et prêt à l'emploi. Le dispositif effectue un autotest chaque semaine.

Panneau lumineux d'informations du village



L'application « CentoLive » est disponible à partir de votre smartphone gratuitement <http://www.centaure-systems.fr>. Vous recevrez une notification concernant les informations importantes et vous aurez toujours la possibilité de lire en temps réel les pages diffusées. Pour ceux qui ont déjà chargé l'application cette fonction est automatique.

DECLARATION DE TRAVAUX

Une déclaration préalable est requise lorsque vous envisagez des travaux créant des petites surfaces (garage, dépendance, abri de jardin). Il s'agit de la création d'une surface comprise entre 5 et 20 m² de surface plancher ou d'emprise au sol.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. N'hésitez pas à vous présenter en mairie pour récupérer ce dossier ou le télécharger sur le site internet de la mairie.

NOUVEAUX HABITANTS

N'hésitez pas à venir vous faire connaître à la mairie.

DEJECTIONS CANINES

Trop de crottes de chien non ramassées dans les rues du village ! Pourtant des sacs prévus à cet effet sont à disposition près de la mairie. Le montant de l'amende prévu dans ce cas est **de 35 €** et peut être majoré par les communes qui le désirent

Article R632-1 du Code Pénal



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe

VOISINS VIGILANTS ET PARTICIPATION CITOYENNE



Ce nouveau dispositif vient d'être mis en place dans la commune (avec la signature d'un protocole) en association avec la gendarmerie.

La participation citoyenne vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien. La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion. Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adopté et mis en œuvre.

CO-VOITURAGE

Ce projet mené et proposé par le Grand Reims accompagné par l'entreprise Ecov.Economique est simple et surtout sans réservation.

Trois se sont déployées récemment :

- La ligne 1 qui relie Ville-en-Tardenois et Pargny-Jouy à Tinquieux de 7h à 20h dans les deux sens
- La ligne 2 qui relie Warmeriville et Witry-les-Reims à Reims de 7h à 9h et dans le sens inverse en fin de journée, de 17h à 19h
- La ligne 3 qui relie Boulton sur Suipe, Warmeriville et Isles-sur-Suipe à Bazancourt de 6h à 20h dans les deux sens.



Le principe est simple il suffit de télécharger l'application Covoit'ici qui permet aux conducteurs de proposer le nombre de sièges libres dont ils disposent.

DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par un souci d'économie de papier vous pouvez retrouver les délibérations de l'année 2022 sur le site internet de la mairie mais également en libre-service à l'entrée de la mairie où quelques exemplaires seront tirés.

Les dangers du monoxyde de carbone: relayez la campagne annuelle de prévention

Le monoxyde de carbone est la 1ère cause de mortalité par intoxication en France. L'ARS Grand Est lance auprès de ses partenaires et du grand public sa campagne d'information annuelle pour prévenir les cas d'intoxication au monoxyde de carbone, avec un risque accru cet hiver dans un contexte d'augmentation des coûts des énergies.

Participez en relayant la campagne "Dites Stop au Monox" !



Chaque année en France, ce sont environ 4000 personnes qui sont victimes d'une intoxication oxycarbonée. Une centaine de personnes en décèdent. Dans un contexte d'augmentation des coûts des énergies, les risques d'intoxications sont potentiellement plus importants cet hiver du fait de l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer, des risques de calfeutrage des systèmes d'aération ou de l'utilisation d'appareils vétustes ou non entretenus. Relayer cette campagne de prévention des risques lancée chaque année est d'autant

plus nécessaire que le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant. S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés. Il est nécessaire de rappeler que les détecteurs de fumées ne détectent pas la présence de monoxyde de carbone. La prévention passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?

En Région Grand Est, lors de la dernière saison hivernale (du 1/10/2021 au 30/04/2022), on dénombre 81 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone exposant 282 personnes.

Tout le monde peut être concerné par ce type d'intoxication qui survient dans la majorité des cas dans un cadre domestique. La vigilance reste de mise !

Hiver 2022/2023, un risque accru d'intoxication dans ce contexte d'augmentation du coût de l'énergie

Le contexte actuel d'augmentation du coût de l'énergie risque d'occasionner un risque accru d'intoxications, lié à l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer, au calfeutrage des systèmes d'aération ou à l'utilisation d'appareils vétustes ou non entretenus.



Nature et Paysages de la Suippe

Par Brigitte Verdelet



Notre Association propose tout au long de l'année différentes activités pour les familles, les enfants. Les idées ne manquent pas !

Aussi cette année est marquée par la mise en place d'une haie fleurie et d'un verger à Heutrégiville sur une grande parcelle à côté du terrain de foot. Le conseil municipal a donné son accord à cette initiative, qu'il en soit remercié.

Je rappelle que tout cet espace (terrain de foot, terrain de boules, multi sport) a été regroupé suite au remembrement agricole de 1983. Depuis cette date les chemins ruraux (dans les champs) appartiennent à l'AFR. (Association Foncière Rurale).

Notre idée est de construire un emplacement de biodiversité locale avec des dons d'arbres, d'arbustes et de végétaux provenant de notre territoire et avec la participation des habitants volontaires du village et de « Nature et Paysages de la Suippe ». Un projet pour notre bien-être, pour la diversité des végétaux et un exemple pour nos enfants.

Vous pourrez découvrir :

- 1-** Une haie champêtre : troène, sureau, viorne mancienne, viorne obier, aubépine, sorbier, églantier, bourdaine, lilas, fusain, cornouiller, noisetier, houx, cornus mas, érable champêtre, buis, seringua... toutes des plantes de notre région qui vont fleurir et attirer les pollinisateurs.
- 2-** Un verger conservatoire : avec des variétés d'arbres fruitiers locaux, comme par exemple des quetsches, nobertes, cornouillers, cognassier, reine-claude, cerisiers aigres, noyer....

Nous allons planter des porte-greffes pour vous proposer des séances de greffages de pommiers l'année prochaine.

Des plantes couvre-sol : lierre, géranium vivace, hémérocalle, orpin, corbeille d'argent...protégeront de la sécheresse. Déjà 10 arbres fruitiers sont plantés.

L'arbre c'est la vie : la vie souterraine d'un arbre est aussi importante que la vie aérienne. Sous terre, l'arbre puise les éléments du sol, sous terre vivent des petits animaux, des insectes qui décomposent les feuilles qui deviennent l'humus : tous les nutriments que la sève apporte au feuillage.

Par la photosynthèse l'arbre absorbe le gaz carbonique, l'arbre apporte de l'ombre et de l'air, il rafraîchit le sol, empêche le réchauffement, évite le lessivage, retient l'eau, apporte des fruits, abrite les nids d'oiseaux.

Avec le bois, nous nous chauffons, fabriquons des meubles, du papier de toutes les façons.

Les celtes vénéraient l'arbre de vie



Voici l'astrologie chez les Celtes

- Du 2 au 11 janv : sapin
 - Du 25 janv au 3 fév : cyprès
 - Du 9 au 18 fév : mirocoulier
 - Du 28 fév au 10 mars : saule
 - Le 21 mars : chêne
 - Du 1^{er} au 10 avril : sorbier
 - Du 21 au 30 avril : noyer
 - Du 15 au 24 mai : châtaignier
 - Du 4 au 13 juin : charme
 - Le 24 juin : bouleau
 - Du 5 au 14 juil : sapin
 - Du 26 juil au 4 août : cyprès
 - Du 14 au 23 août : micocoulier
 - Du 3 au 12 sept : saule
 - Le 23 sept : olivier
 - Du 4 au 13 oct : sorbier
 - Du 24 oct au 2 nov : noyer
 - Du 12 au 21 nov : châtaignier
 - Du 2 au 11 déc : charme
 - Le 22 déc : hêtre
- Du 12 au 24 janv : orme
 - Du 4 au 8 fév : peuplier
 - Du 19 au 27 fév : pin
 - Du 11 au 20 mars : tilleul
 - Du 22 au 31 mars : noisetier
 - Du 11 au 20 avril : érable
 - Du 1^{er} au 14 mai : peuplier
 - Du 25 mai au 3 juin : frêne
 - Du 14 au 23 juin : figuier
 - Du 25 juin au 4 juil : pommier
 - Du 15 au 25 juil : orme
 - Du 5 au 13 août : peuplier
 - Du 24 août au 2 sept : pin
 - Du 13 au 22 sept : tilleul
 - Du 24 sept au 3 oct : noisetier
 - Du 14 au 23 oct : érable
 - Du 3 au 11 nov : peuplier
 - Du 22 nov au 1^{er} déc : frêne
 - Du 12 au 21 déc : figuier
 - Du 23 déc au 1^{er} janv : pommier

Et vous ? de quel signe êtes-vous ? Si vous savez reconnaître chacun de ces arbres, vous voilà déjà un botaniste en herbe !

Alors venez nous rejoindre, c'est passionnant !

Nature et Paysages de la Suipe a pour objectif de faire connaître notre environnement proche : la flore, la faune et les paysages ; l'association propose des balades de découverte sur le terrain, des rencontres, des expositions, des échanges. L'association est ouverte à tous.

Nous avons une chance immense d'avoir parmi nous un naturaliste du village lors de nos sorties et c'est formidable ! Nous vous attendons à notre Assemblée Générale, afin de vous présenter toutes les activités qui ont eu lieu durant l'année et les prévisions pour 2023.

L'adhésion est de 5 euros et vous permet de recevoir toutes les informations.

Suivez notre actualité sur facebook « nature et paysages de la Suipe »

Pour nous joindre natureetpaysagesdelasuipe@laposte.net

« Le sentier nature » de notre village

Nous continuons à vous présenter des plantes que vous pouvez contempler en vous promenant sur le sentier. Ce sentier comporte une diversité conséquente et qui permet de faire découvrir les différentes plantes au gré des saisons : c'est un vrai patrimoine, une richesse à découvrir et faire découvrir en famille ou avec NPS. Avec Jean Michel nous essayons de répertorier toutes ces plantes.



La petite Pervenche :

Vinca Minor, famille des Apocynaceae.

Cette petite fleur qui annonce le printemps par sa floraison très précoce est relativement commune en France.

C'est une plante vivace rampante, à tiges persistantes et à fleurs bleues. C'est une plante des talus et sous-bois.

Propriétés : plante astringente, diurétique, anti scorbutique, dépurative, tonique et vulnéraire.

Dame d'onze heures :

Ornithogalum umbellatum, de la famille des Ornithogalum.

C'est une plante à bulbe, à fleurs blanches, qui fleurit au printemps mais jamais très tôt le matin ce qui explique son nom. Ses feuilles de couleur vert franc, très étroites de 3 à 6 mm sont pourvues d'une ligne blanche longitudinale très apparente. C'est une espèce pas très commune et en régression.



NOTRE SOUS SOL CRAYEUX

Par Jean-Michel GAIGNAIRES

Lorsque l'on creuse notre sol, plus ou moins profondément, on arrive sur de la craie. Mais comment est-elle arrivée ici ? La craie s'est formée par l'accumulation de squelettes de microorganismes marins (monoplancton) à l'époque géologique du Crétacé, auquel elle a donné son nom. Au début du Crétacé, qui s'étend de - 135 à - 65 millions d'années, le niveau de la mer monte d'environ 250 mètres au-dessus du niveau actuel et envahit tout le Bassin parisien, et y dépose des couches de craie à raison de 1 à 2 mm par siècle. Les épaisseurs de sédiments déposés pendant le crétacé supérieur sont importantes : de 300 à 700 mètres. Le climat est chaud et humide, de type tropical, et l'eau des océans avoisine les 37°C.

A la fin du Crétacé la mer se retire du Bassin parisien et d'une grande partie de la France, et celle-ci va se trouver à nouveau émergée.

La fin du Crétacé voit l'extinction de nombreuses espèces, plantes : les fougères arborescentes, et des animaux dont les célèbres dinosaures. Suite aux contraintes physiques : remontée de la plaque africaine sur la plaque européenne, et par conséquent le soulèvement des Alpes et des Pyrénées, la craie se fracture.

La craie qui peut absorber entre 300 et 400 litres d'eau par m³ joue un rôle essentiel dans l'agriculture, c'est une éponge qui restitue l'eau aux plantes en période sèche, et vice et versa.

La craie est utilisée également pour la fabrication du ciment, mais aussi dans la fabrication du caoutchouc, du papier, des matières plastiques, peinture et produits chimiques – Et jadis c'était un matériau de construction.



Synthèse simplifiée rédigée sans terme géologique compliqué pour la compréhension du texte

PORTRAIT

LA CHATTERIE DES MEW MEW COON'S



Habitant à Heutrégiville depuis presque 3 ans Sylvie BOURGEOIS (36 ans) Ludovic BERTRAND (35 ans) et leurs 2 jeunes garçons nous font découvrir leur passion : l'élevage de chats Maine Coon et de bengal.

Ce jeune couple originaire de la région rémoise se passionne pour cette race de chats il y a quelques années seulement. C'est en 2018 qu'ils obtiennent leur premier Maine Coon sans forcément penser à en faire l'élevage. A ce moment Ludovic faisait déjà de l'élevage de chiens de race, les Staffordshire Bull Terrier (staffie). C'est ainsi que l'aventure commence... après la naissance de chatons maine coon, et devant tant d'émerveillement et de joie, ils décident de se lancer en professionnel dans le domaine du chat en se déclarant aux organismes concernés (MSA, impôts etc....).

A ce jour, ils possèdent 9 chats adultes Maine Coon et Bengal mâles et femelles; tous vivant au sein de la famille. Ces chats sont adorables et très câlins mais les journées sont bien rythmées ! Il faut nettoyer et changer les litières, servir les repas et surveiller les sorties en parc extérieur sécurisé pour les adultes.

La réglementation sur les chats en élevage est très rigoureuse et contrôlée, il y a des registres et règles sanitaires imposés; de plus ils ne mettent à la reproduction leurs femelles qu'à partir de 16 mois et ne les font saillir qu'une fois par an pour respecter un temps de repos et permettre une bonne remise en forme des chattes. Le bien-être de leurs animaux est primordial pour Sylvie et Ludovic.

Il faut savoir que la loi tolère un maximum de 3 portées sur 2 ans. De plus pour éviter une consanguinité et avoir une génétique plus diversifiée, ils ont fait le choix de récupérer leurs chats à l'étranger, notamment en Roumanie, Russie, Ile de la Réunion... Cela leur permet de travailler la race au mieux pour diversifier les robes et de se rapprocher au maximum du standard du LOOF.

Leurs chatons sont habitués au maximum aux bruits environnants (aspirateur, musique, enfants,...) et ne quittent l'élevage qu'à partir de leurs 3 mois, pour une meilleure sociabilisation et se sentir bien dans leurs pattes ! Avant le départ dans leurs futures familles, ils sont identifiés par transpondeur et leurs vaccins de primo et rappel sont tous à jour.

La réglementation impose un nombre de documents à fournir au départ d'un chat/chaton, un contrat de vente, un certificat de bonne santé, un carnet de santé, l'ICAD (nom du fichier national d'identification des chiens, des chats) et leur pedigree LOOF, et depuis peu également un certificat d'engagement à signer 7 jours avant l'acquisition.

Sylvie participe également à des expositions et concours de beauté avec ses Maines Coons et Bengals pour faire découvrir ses magnifiques races au public. Elle s'est même prise de passion à les présenter en concours!

Le but étant de suivre l'évolution d'un chaton à l'âge adulte, avec l'obtention de plusieurs titres (champion, double et triple champion, cacib, cac), s'il respecte le standard du LOOF; des prix spéciaux sont également décernés suivant la catégorie d'inscription du chat (âge, robe, sexe,...)

Ils peuvent aller de Bétheny (Floralie's Garden) jusqu'à Charlevilles-Mézières, Orléans, Paris... Ils participent en moyenne à 3 concours dans l'année et remportent parfois un prix ! Peut-être les avez-vous déjà croisés ?

On peut dire que Fram, Précieuse, Rubis, Shine, Rafia, Scrumpy, Tamika, Thalys, Shangai ont une belle vie avec leurs propriétaires à Heutrégiville !



***Le Maine Coon** est une race de chats à poil mi-long originaire de l'État du Maine aux États-Unis. Ce chat est caractérisé par sa grande taille, sa queue en panache, son museau carré, ses oreilles à plumets. Il est à ce jour l'une des plus grandes races de chats domestiques, avec le Savannah. Il existe de nombreuses variétés de couleurs (brown, red, bleu, black...) et de marquage de robes (smoke, blotched, tabby, mackerel...), ce chat est très attaché à son propriétaire, il peut même avoir tendance à se montrer «collant». Animal joueur, son caractère paisible et sa patience en font un excellent compagnon pour les enfants, comme pour le reste de la famille d'ailleurs. Les femelles, en moyenne, atteignent de 4 à 8 kg et les mâles 5 à 10kg, et il faut noter qu'ils ont une croissance lente allant jusqu'à 4 ans.



***Le Bengal** résulte du croisement entre un chat domestique et le chat-léopard, petit félin sauvage que l'on trouve en Asie. Il a un aspect sauvage, son corps est athlétique et puissant, il est gracieux dans ses mouvements. Le poil est court (bien que chez les chatons il soit parfois un peu plus long), il doit être doux et soyeux au toucher. Ce chat adore le jeu et les câlins, tout en gardant un air félin. Les femelles font entre 4 et 6 kg, et les mâles entre 5 et 8 kg. Il faut savoir que le Bengal possède aussi une multitude de marquages et couleurs de robe également (spotted, rosette, donut, mink, brown, blue).



Quelques anecdotes



Sylvie et Ludovic ont eu un chaton femelle en même temps que leur premier enfant et quand leur garçon est né, leur Maine Coon était toujours collé à lui. Ce qui a été le plus amusant c'est qu'en grandissant elle l'a finalement dépassé en taille lorsqu'ils étaient allongés !

Un jour ils ont eu des chatons qui étaient en sortie découverte de leur environnement. Après les avoir cherchés et appelés durant plusieurs minutes, Sylvie et Ludovic les ont retrouvés endormis dans le cododo de leur deuxième fils !



il faut savoir que chaque chat et chaton à son propre trait de caractère et Sylvie et Ludovic ont une femelle qui depuis sa naissance à une sale manie, celle de voler leur courrier !



N'hésitez pas à les suivre sur leur page Facebook. Vous pouvez suivre l'aventure de cette petite tribu féline par le biais de photos et vidéos.



Chatterie des mew mew coon's

Centenaire du monument aux morts, le 11 novembre 2022

Par Philippe BAILLY

Lors de cette cérémonie au monument aux morts d'Heutrégiville, Philippe BAILLY a lu le discours de Camille BRISSET, maire de 1888 à 1929.

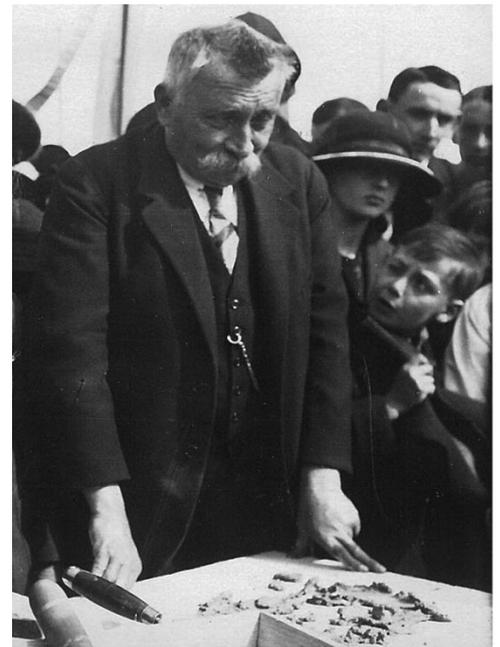
Inauguration du monument aux morts d'Heutrégiville, le 19 novembre 1922.(*1)

« Après les jeunes gens dont la pensée généreuse pour nos morts m'a profondément touché, je salue pieusement au nom du conseil municipal comme du mien, la mémoire des enfants d'Heutrégiville tombés au champ d'honneur.

Pour nous, leurs aînés dans la carrière (2*) à qui incombe la lourde tâche de faire renaître, la vie dans nos lamentables ruines, ils seront toujours un exemple d'énergie et de patriotisme.

Leurs noms, pieusement conservés dans notre mémoire seront la source où nous viendrons puiser courage et confiance. Oui, confiance car la nation qui a vu s'épanouir de si beaux sacrifices, notre village qui a pu donner un sang si généreux ne saurait périr.

Morts glorieux, vous pouvez dormir en paix, la tâche que vous avez commencée sera menée à bien. Sur le sol natal que votre généreux sacrifice nous a conservé, nous nous emploierons à faire renaître le village prospère que vous avez connu, à refaire d'Heutrégiville la petite patrie aimée où les générations futures apprendront à chérir la France, comme vous l'avez fait vous-même, à la rendre grande et belle, digne de ses morts »



1926 POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉGLISE
PAR CAMILLE BRISSET

Si après la guerre, les familles meurtries honoraient leurs enfants disparus, il est temps maintenant de rendre hommage à ceux qui sont revenus et aux morts oubliés.

- Hommage aux glorieux enfants d'Heutrégiville, morts pour la France. N'oublions pas d'autres natifs du village, honorés par d'autres communes. Quatre sont actuellement localisés, seul le soldat Henri Maingot repose ici, tout près de ses camarades. Aujourd'hui se sont donc 19 jeunes et bien d'autres victimes civiles disparus durant cette guerre. « Un bilan effroyable pour Heutrégiville » selon le journal L'éclaireur de l'est.
- Hommage à leurs parents, les familles et tous les habitants rentrés au village presque disparu.
- Hommage au maire, aux conseillers municipaux qui ont eu la lourde tâche de gérer la reconstruction, leurs problèmes dus aux alignement des rues, la reprise de l'enseignement, et toute l'administration.

- Hommage aux ouvriers venus de toute la France et aux maçons italiens qui ont si bien œuvré et nous ont laissé nos belles maisons maintenant centenaires.
- Hommage au 40^e régiment d'infanterie coloniale. Ces soldats, issus d'Afrique, ont combattu 6 jours durant pour libérer Heutrégiville du joug allemand. De Saint-Masmes à Vaudetré, 10 officiers et 150 hommes périrent. Le 21^e régiment d'infanterie coloniale a perdu 652 hommes pour libérer le secteur de Bazancourt.

Notes :

- 1) Le décret instaurant la commémoration de l'armistice date du 24 octobre 1922. La date de la cérémonie reportée au 29 novembre en est sans doute la conséquence.
- 2) La carrière, dans la Grèce antique est le lieu des courses de char, repris dans l'ancien testament : courir dans la carrière : « Avoir un but unique et fournir des efforts exceptionnels pour l'atteindre »
En langage courant, nous pouvons dire : Nous, les parents de cette génération sacrifiée, avons la lourde tâche de faire revivre le village



Une voie verte à Heutrégiville

Par Didier MOROS

Vous l'aurez sans doute remarqué, des travaux sont en cours sur la portion communale de l'ancienne voie ferrée. Ils seront même sans doute presque terminés lorsque vous lirez ces lignes car la fin est prévue pour cette fin d'année selon les conditions météorologique. Nous pourrions alors en toute sécurité pratiquer des activités douces telles que marche, cyclisme, course à pied et trottinette.

Cette ligne à voie unique fut créée en 1872 afin d'approvisionner les filatures entre Bazancourt et Bétheniville et gérée dans un premier temps par une compagnie privée : la Compagnie du Chemin de Fer de la Suippe. Le doublement des voies en 1883 permit une meilleure efficacité. Six trains dans chaque sens de circulation s'arrêtaient alors à la halte d'Heutrégiville.

Durant la deuxième guerre mondiale, toute la ligne était tenue par les Allemands qui retirèrent une voie. Elle fut fortement endommagée et dut, comme les gares qui la longeaient, être reconstruite.

Entre la fin de la guerre et 1938, cette voie ferrée servit en plus au transport de passagers.

Par la suite, des portions de ligne fermèrent peu à peu et le dernier train passa à Heutrégiville en 2009, il allait de Bazancourt à Dontrien. Depuis 2013 la voie est déclassée, plus aucun entretien n'y est fait, les passages à niveau ont même été déferés. (Réf. « Les jours sombres, les jours d'espoir, les jours de bonheur » de Philippe Bailly disponible à la mairie)

Depuis, l'idée d'utiliser cette voie encombrante de 8 mètres de large et tombant en friche car inexploitée germait dans la tête de nombreux élus des villages traversés. En 2019, c'est Warmeriville la première qui lançait les travaux nécessaires afin de transformer cette espace inutile en voie verte d'une largeur de quatre mètres sur les 3,5 km de son territoire. S'en suivit la municipalité d'Isle-sur-Suippe qui fit réaliser la portion reliant la limite de Warmeriville avec son centre-ville.

La municipalité d'Heutrégiville songeait également depuis la fermeture de la ligne à réhabiliter ces 1700 mètres (depuis Vaudetré jusqu'à la fin du village côté St-Masmes) en voie accessible à tous les amoureux de la nature et du sport. En 2021, le Conseil Municipal donnait son feu vert sous la condition que la mairie ait le minimum à dépenser. Il fallait donc trouver les fonds nécessaires pour ces travaux somme toute importants pour une petite commune comme la nôtre.

Ainsi il a été fait appel à des subventions auprès de la région Grand-Est (Soutien à la Résorption des Friches et Verrues Paysagères) et de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local).

Les arguments étaient assez faciles à trouver :

- Il existe une forte demande de la population à voir comme Mme le Maire a été sollicitée par ses administrés à de nombreuses reprises. Beaucoup ressentent en effet un grand besoin d'exercice physique à l'air libre en toute sécurité (la pratique du vélo sur la route est peu rassurante qui plus est avec des enfants), surtout qu'à l'époque nous étions en pleine pandémie.

- Une voie verte est un lieu de convivialité, on y rencontre des amis ou des inconnus avec qui discuter près de chez soi et sans avoir à déboursier un centime.
- Elle permet aussi de se déplacer en utilisant de l'énergie propre : celle de ses mollets. A l'époque d'une nécessité de baisser la pollution c'est important.
- Elle donne aux personnes plus lointaines la possibilité de venir facilement faire du sport en descendant à la gare de Bazancourt, même avec leurs vélos et de découvrir notre belle vallée de la Suippe et son patrimoine bâti et naturel. Un plus pour le tourisme local !
- A échéance, cette voie verte de Bazancourt à St-Souplet-sur-Py (domaine du Grand-Reims) peut intégrer les grands circuits vélo-route vers Vouziers et ainsi rejoindre les circuits ardennais.



Parallèlement, une étude des travaux avec chiffrage a été demandée à un maître-d'œuvre, GNAT Ingenierie basé à Reims Farman pour une voie à l'identique en tous points à celle de Warmeriville : 4 mètres de large, revêtement en sable stabilisé pour plus d'unicité. Ces travaux comprenant le débroussaillage, la dépose et le traitement des voies, le maître-d'œuvre et la finalisation de la voie amènent un coût total de 277 400 € TTC auxquels faut ajouter 1 500€ pour la signature de la convention avec la SNCF pour une durée de 30 ans afin de pouvoir disposer de ce domaine.

L'Etat et la région ont répondu favorablement à notre demande et nous allouent 40% de la somme chacun soit 80% ce qui est le maximum qu'une commune peut obtenir en subvention de travaux

Les travaux ont été attribués à la société Altéra TP de St Leonard après appel d'offre auquel cinq sociétés avaient répondu. Ils ont commencé le 17 octobre 2022 par le défrichage, les déchets retirés parcourant une très courte distance car pris en charge par l'unité de compostage de Warmeriville, et se poursuivent par le retrait du ballast. Ce dernier ne parcourt pas non plus de grandes distances car récupéré par l'association foncière locale pour une utilisation de rempierrage dans les chemins alentours. En tout, ce seront près de



1 000 m³ qui seront retirés. Les travaux se termineront avec la pose d'un géotextile puis d'une sous-couche mélange sable gravier (GNT 0/20) et d'une couche de sable stabilisé. Les quelques aménagements béton existants et en bon état (notamment quelques barrières) seront conservés pour le souvenir.

A noter qu'un parking de 10 places en stabilisé sera aménagé au niveau de l'ancienne gare afin d'éviter un stationnement anarchique sur les chemins agricoles environnants, ainsi que des tables de pique-nique.

Il en est ainsi terminé pour ce qui est de la portion concernant notre village mais beaucoup reste à faire pour que ses usagers ne butent pas à sa sortie. Plusieurs circuits sont d'ailleurs à l'étude dans les environs afin de proposer des boucles en passant par les chemins agricoles et éviter de devoir faire demi-tour sur la voie verte.

FLEURISSEMENT

Par Maryline Bailly

Tous les ans, mi-juin après les Saints de glace qui signent l'arrêt des probables gelées, notre village se pare de son fleurissement annuel. Annonce l'été... un vrai plaisir.

Un grand merci aux quelques bénévoles qui depuis bien longtemps et en toute discrétion, œuvrent pour l'embellissement de nos rues et de nos ponts.

Toutes les bonnes volontés désireuses de nous rejoindre seront les bienvenues. Même une petite aide dans l'année sera fort appréciée. Inutile d'être dans un an du jardinage pour rejoindre l'équipe. Nos actions sont simples, et ensemble on apprend. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées en mairie.



L'essentiel du travail se répartit sur quatre périodes ;
avril-mai : préparation des massifs.

Début juin : plantations.

En été : désherbage et retrait des fleurs fanées annuelles, remise en état des massifs, taille, plantation des pensées devant la mairie.

L'entretien est fait avec l'aide de Thomas, l'employé communal, qui est aussi chargé de l'arrosage.

L'emploi de produits phytosanitaires est interdit dans nos collectivités et récemment dans les cimetières (depuis le 1^{er} juillet 2022). De ce fait le désherbage devient très compliqué et il n'est pas impossible de voir quelques végétaux pointer le bout de leur nez par ci, par là.

Les binettes sont de retour à la mairie ! Si vous désirez un devant de porte impeccable, il n'est pas interdit de participer à l'entretien. Dans de nombreuses petites collectivités l'entretien du trottoir situé devant les propriétés est à la charge de l'administré !

Pour information, Thomas vient d'être papa de son troisième enfant. En congé paternité, il sera absent jusqu'au 16 janvier. N'hésitez pas à me signaler tout problème dans la commune. Je vous en remercie à l'avance.

Par notre vigilance et nos actions nous sommes tous acteurs du bien vivre à Heutréguville.

Contact : Maryline Bailly 06.13.27.64.26 – mairieheutregiville@orange.fr



ETAT CIVIL

MARIAGES

Ils se sont dit « oui »



Jennifer LEGER et Stéphane ROBINET	12 mai 2022
Linda DEROCHE et Philippe PARGNY	21 mai 2022
Edith POITTEVIN et Bruno QUINTIN	18 juin 2022
Aurélie STEG et Fabien FABRY	23 Juillet 2022
Manon LECOMTE et Gauthier HERPEEUX	03 septembre 2022

PACS

Ils se sont dit « oui »



Julie BARBE et Florian LOBRY	24 Janvier 2022
------------------------------	-----------------

NAISSANCES

Ils sont venus agrandir notre commune



Léna CHERRIERE	20 Janvier 2022
Alexine DUGRAY SAMSON	25 avril 2022
Jules DESRUELLE	25 juillet 2022
Victoire VINCENT	08 septembre 2022
Mila LAMOTTE	12 septembre 2022
Soan BERTON	19 septembre 2022
Camille AURIOLE	21 novembre 2022

DECES

Ils nous ont quittés



Kalidou DIOPP	30 mars 2022
Josette PARADIS	09 Juillet 2022
Jacky RASSELET	21 août 2022
Maxime THOMAS	07 octobre 2022

Quelques vues aérienne de notre village





TROMBINISCOPE DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026



*Didier MOROS
1er Adjoint – 60 ans
Retraité*



*Maryline BAILLY
Maire - 63 ans
Infirmière retraitée*



*Suéva PUISSANT
2eme Adjoint – 42 ans
Mère au Foyer*



*Jean-Christophe DELBAËRE
54 ans
Garagiste*



*Renaud GAGNAIRES
45 ans
Agriculteur*



*Sabine Jourdain
50 ans
Adjoint administratif*



*Fabien KOSOWSKI
62 ans
Retraité*



*Tiphaine LECAMÉ
36 ans
Mère au foyer*



*Thomas LEDUC
35 ans
Commercial*



*Jean-Baptiste Pocquet
43 ans
Technicien expérimentateur*



*Eloi VERDELET
46 ans
Agriculteur*

QUESTIONNAIRE A RETOURNER A LA MAIRIE

Nombre de personne dans le foyer :

Tranche d'âge :

Auriez-vous des souhaits ou idées de manifestations pour faire vivre le village ?

MEMO FRIGO DES MANIFESTATIONS 2023

Galette des rois *Pour les seniors* Dimanche 8 janvier

Animation musicale et galette des rois.

Mardi Gras *Pour les enfants* Mercredi 22 février

Défilé costumé dans le village avec goûter de crêpes.

Plantation d'arbres avec les familles dans le bois communal *Pour tous*

Samedi 25 et Dimanche 26 février

Une nouvelle promenade.

Chasse aux œufs *Pour les enfants* Samedi 8 avril

Atelier de travaux pratiques et chasse aux œufs de Pâques dans le village.

Cérémonie du 8 mai *Pour tous* Lundi 8 mai 9h

Défilé de la mairie au cimetière et verre de l'amitié.

Retraite aux flambeaux *Pour tous* Jeudi 13 juillet

Défilé avec lampions et musique et verre de l'amitié.

Fête Patronale *Pour tous* Du Vendredi 21 au Dimanche 23 Juillet

Manèges, buvette, activités.

Concert pique-nique avec le groupe Sow@tt le vendredi soir.

Manèges et sono le samedi.

Spectacle de clown le dimanche.

Brocante *Pour tous* Dimanche 27 Août

Halloween *Pour les enfants* Dimanche 29 Octobre

Défilé déguisé dans le village avec un goûter offert.

Cérémonie du 11 Novembre *Pour tous* Samedi 11 Novembre 9h

Défilé de la mairie au cimetière et verre de l'amitié.

Concert de Noël *Pour tous* Samedi 9 décembre

Concert à l'Eglise.

Goûter de Noël *Pour les enfants* Samedi 16 décembre

Goûter en présence du Père Noël.

Joyeuses Fêtes



partage, joie et sérénité pour les fêtes de fin d'année

Directeur de la publication : [Maryline BAILLY](#)

Conception /Création/Rédaction : [Suéva PUISSANT](#)

Avec la participation de : [Didier MOROS](#) – [Philippe BAILLY](#) – [Brigitte VERDELET](#) – [Jean-Michel GAIGNAIRES](#) – [Comité fleurissement](#)– [Le Renouveau](#)– [Nature et paysages de la Suipe](#) – [La belle voie](#)